

CTI PORTAGE CIAS LA MOBILISATION A PAYÉ !

UNE AVANCÉE OBTENUE POUR LES AGENTS DU PORTAGE

Depuis plus de deux ans, la CGT et ses représentants au CST accompagnent les agents du portage du CIAS et les soutiennent dans leurs revendications pour obtenir la reconnaissance de leur engagement quotidien auprès des personnes âgées et des personnes en perte d'autonomie.



+192€ PAR MOIS

SUR LE TRAITEMENT INDICIAIRE



Aujourd'hui, grâce à la mobilisation des agents et à l'intervention de la CGT, les agents du portage bénéficieront du CTI Ségur.



MISE EN ŒUVRE ANNONCÉE :
JANVIER 2027

LA PROCHAINE ÉTAPE

La collectivité nous a indiqué que l'attribution du CTI s'inscrirait dans une réflexion plus globale sur l'organisation du service.

La CGT restera particulièrement vigilante sur les évolutions envisagées.



MISE EN ŒUVRE
EFFECTIVE DU CTI
en janvier 2027



INFORMATION ET
ASSOCIATION
des agents aux réflexions
en cours



NOS ENGAGEMENTS
PRÉSERVATION
DE LA QUALITÉ
du service rendu
aux bénéficiaires



AMÉLIORATION
DES CONDITIONS
d'exercice
des missions



DIALOGUE ET
CONCERTATION
avec l'ensemble
des agents

CGT TERRITORIAUX
MARTIGUES

Ensemble, continuons à agir
pour la reconnaissance de nos métiers
et le respect de nos droits.



CONTACTEZ-NOUS →

✉ syndicat-cgt-01@ville-martigues.fr

☎ 04 42 44 30 66